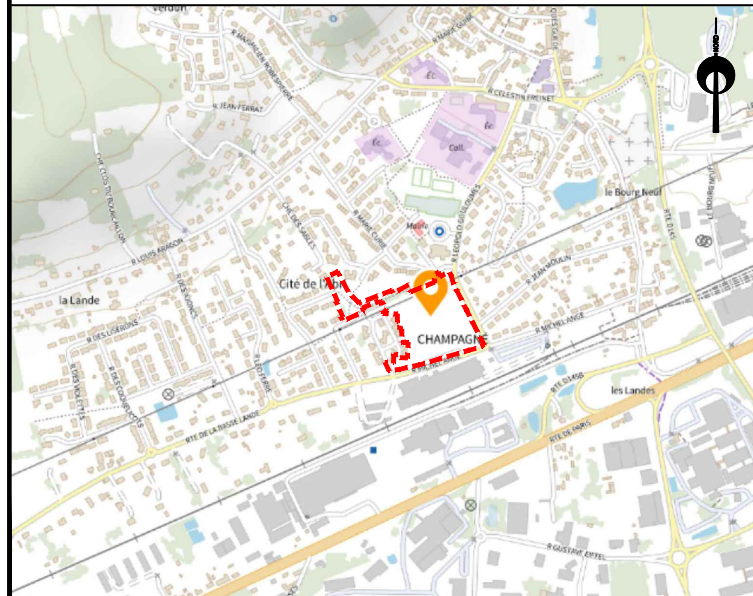


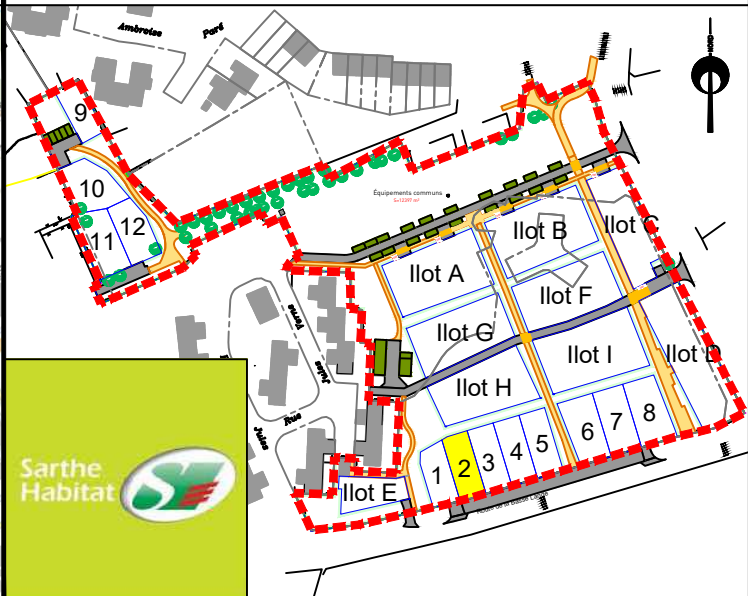
## PLAN DE VENTE - LOT 2 - INDICE A

Aménagement du secteur Gouloumès - Basse Lande		AMÉNAGEUR SARTHE HABITAT
COMMUNE CHAMPAGNÉ	ADRESSE Gouloumès - Basse Lande	RÉFÉRENCE CADASTRALE Section AK n°469
RÉFÉRENCE DU DOSSIER LM.188.2023 / 230980	FORMAT DU PLAN A3	DERNIÈRE MISE À JOUR DU PLAN 21/05/2024 - JEP
SURFACE ARPENTÉE 321 m <sup>2</sup>	SURFACE PLANCHER 200 m <sup>2</sup>	FICHER 230980_PDV_INDA.dwg

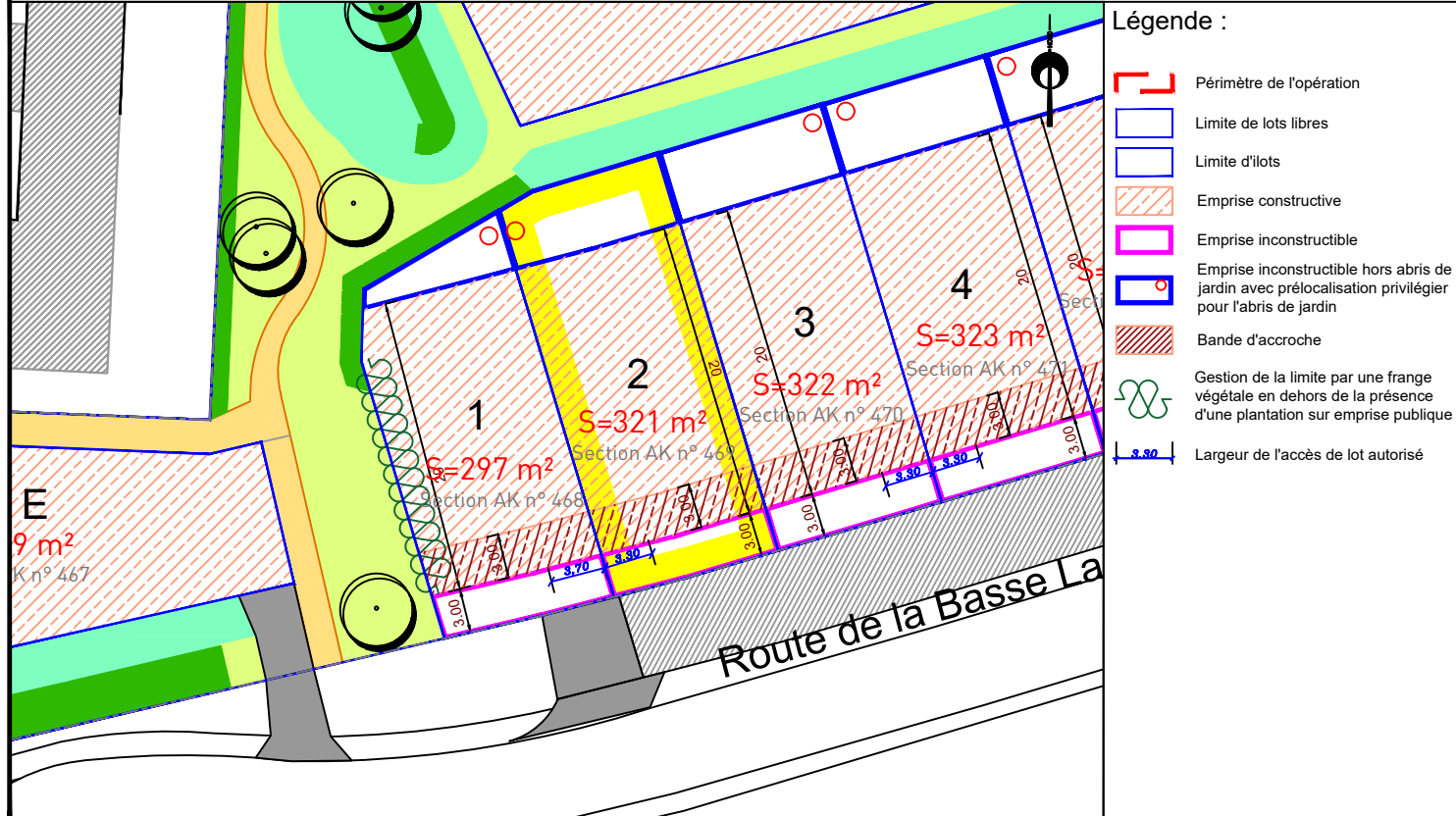
### PLAN DE SITUATION - Sans échelle



### PLAN D'ENSEMBLE - Sans échelle



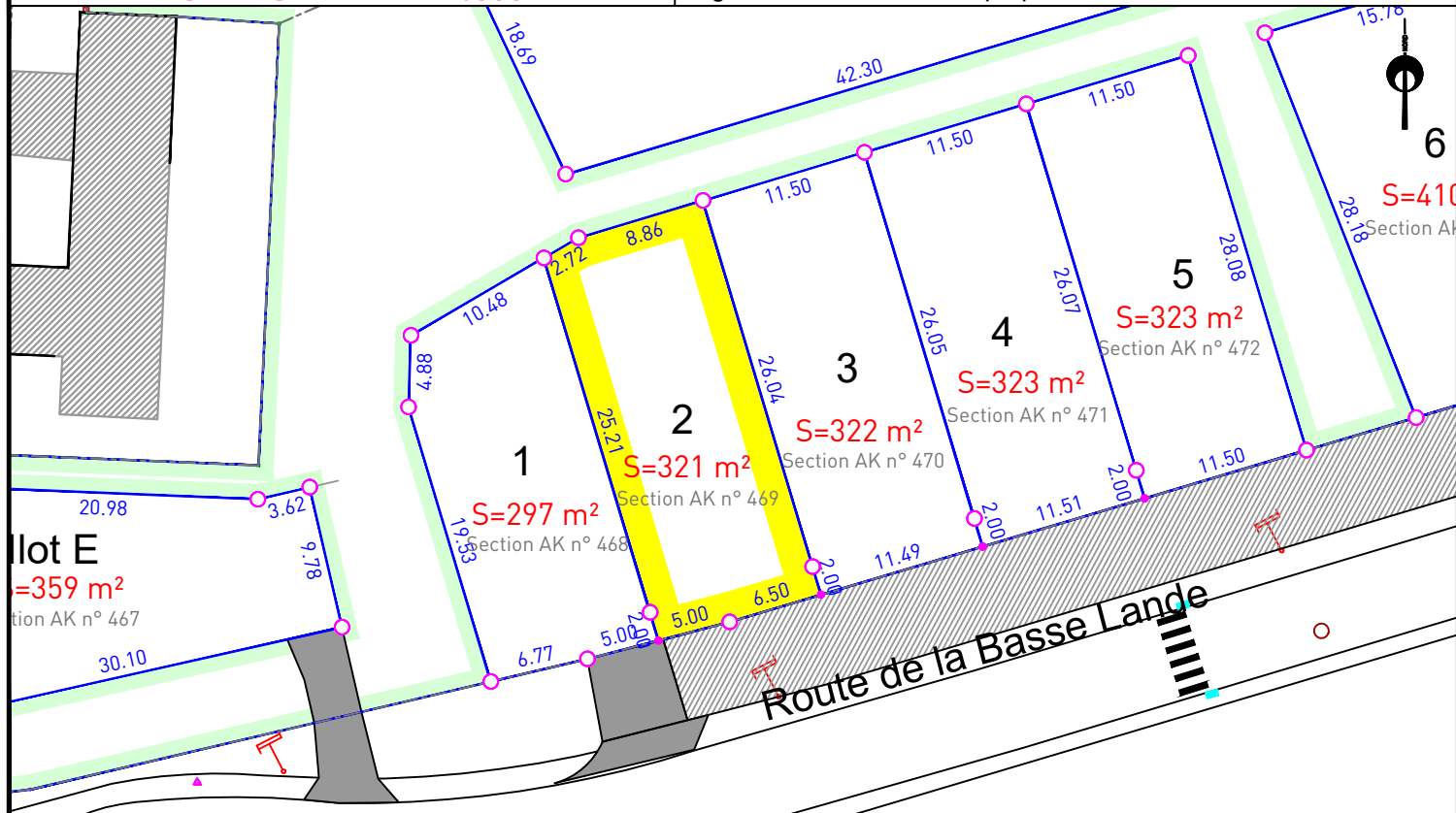
### EXTRAIT DU RÈGLEMENT GRAPHIQUE - Echelle: 1/500



Chanteloup  
72210 SOULIGNE FLACE  
Tél: 06.22.05.89.03  
Email: paysage.dutheil@orange.fr

Observations : L'acquéreur et son constructeur devront se reporter au règlement écrit (pièce PA10a) et au règlement graphique (pièce PA10b) du permis d'aménager validé avant de lancer le projet.

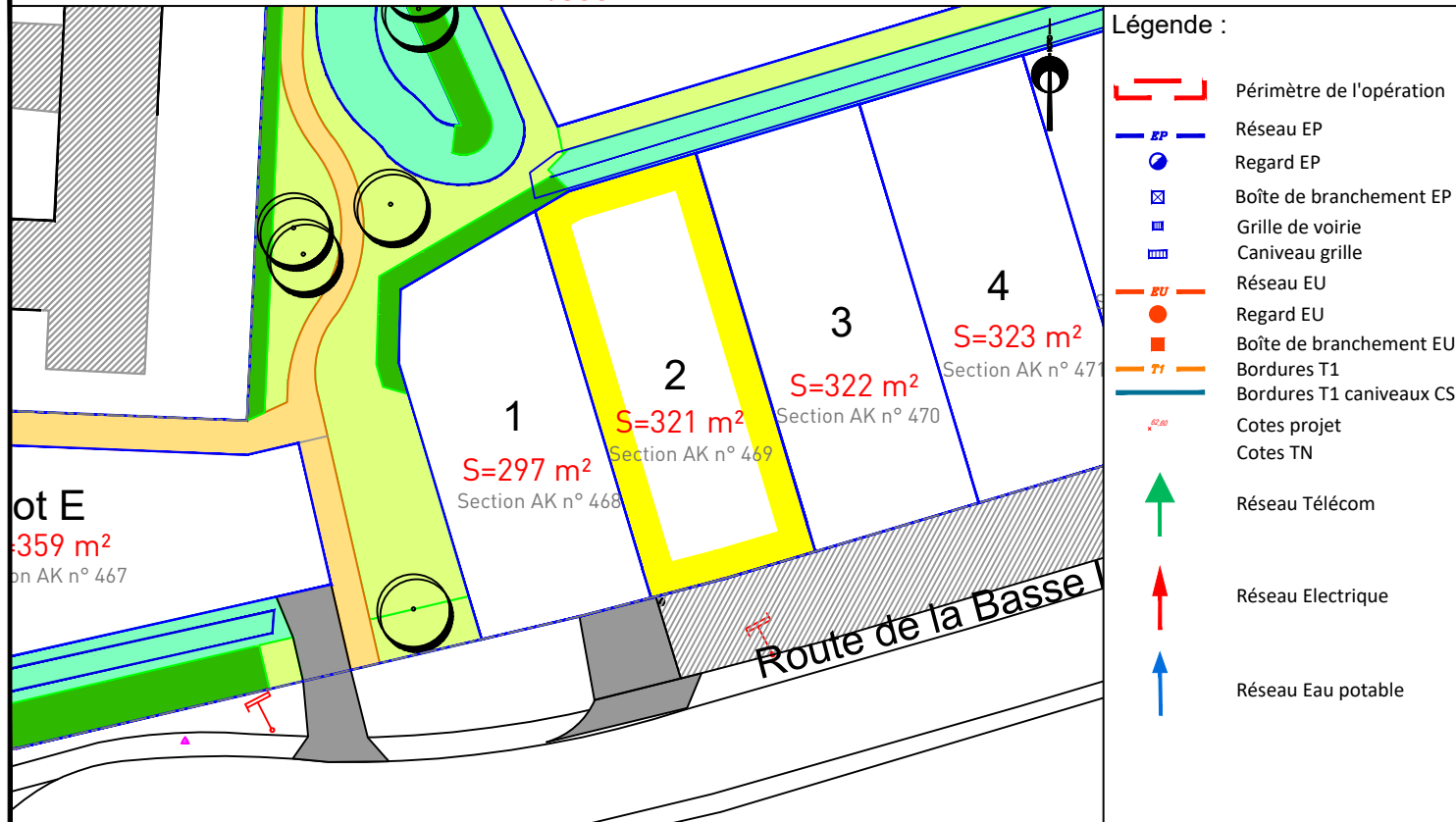
### PLAN DE BORNAGE- Echelle: 1/500



**Agence du MANS**  
74 avenue du Général de Gaulle  
72000 LE MANS  
02 43 81 47 28  
lemans@airgeo.fr

Observations : L'acquéreur est tenu de contrôler la présence des bornes avant l'acquisition de son lot. Il devra veiller à la stabilité des repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.

### EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



**SO.DE.REF**  
DEVELOPPEMENT  
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

55 Rue de l'Antonnaire  
72650 ST SATURNIN  
02.43.51.10.28  
sarth@sodef-dev.fr

Observations : Les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et son constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre peuvent réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.